



*La meilleure des protections mutuelle :*

# LA VACCINATION



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 5 juin 2021 - Le Castel - Saint-Malo (35)

# Convocation



Le Conseil d'Administration vous informe  
que l'Assemblée Générale de votre Mutuelle aura lieu à :

**Le Castel**  
**53, avenue des Portes Cartier - 35400 Saint Malo**  
**Le samedi 5 juin 2021 à 10h30 précises**

Si les conditions sanitaires ne sont pas réunies, nous tiendrons notre  
Assemblée Générale à distance le vendredi 4 juin 2021 à 14h.

Mutuelle agréée par arrêté préfectoral du 8 février 2003

R.N.M. 391 526 225

**Siège social et bureaux :**  
117, rue du Landy - BP 80008  
93213 La Plaine Saint-Denis Cedex  
Tél. 01 55 87 53 01

Cette assemblée, qui réunira les membres du Conseil d'administration et  
délégués mutualistes, délibérera avec l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du 26 juin 2020 ;
- Rapport du Conseil d'Administration ;
- Rapport financier ;
- Rapport du Comité d'audit ;
- Rapport des Commissaires aux comptes ;
- Approbation des comptes ;
- Résultat des scrutins ;
- Questions diverses.

Le dépouillement des scrutins aura lieu le jeudi 3 juin 2021 à 9h30 dans  
les locaux de la mutuelle, au 117 rue du Landy – 93210 LA PLAINE SAINT-  
DENIS.

En application des Statuts, le vote des résolutions se fera par les délégués  
à l'assemblée générale.

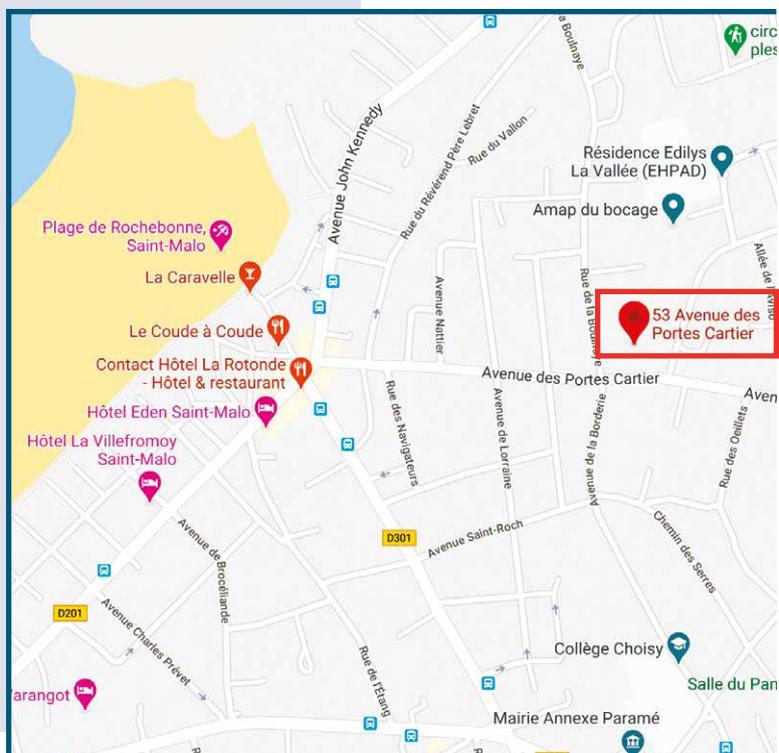
**Ces membres ont été élus pour une période de 4 ans (2019-2022)**

Pour tous renseignements qui pourraient vous être nécessaires, veuillez  
vous adresser à nos bureaux où nous sommes à votre disposition.

Nous vous adressons nos meilleures salutations mutualistes.

**Delphine MAITRE**  
Présidente du Conseil d'administration

La Plaine Saint-Denis,  
le 23 avril 2021



## Sommaire

Avant-propos .....	3	Compte de résultat par destination .....	15
Rapport du Conseil d'Administration .....	4 - 5	Bilan par nature .....	16 - 17
Effectifs .....	6	Compte de résultat par nature .....	18 - 19
Liste des décès .....	7	Marge de solvabilité et Budget prévisionnel .....	20
Vos délégués .....	8	Informations obligatoires .....	21
Modifications des statuts .....	9	Rapport du Comité d'audit .....	22
Résolutions .....	9		
Rapport de gestion .....	10 - 11 - 12 - 13		
Bilan par destination .....	14		

Crédit photos : Nastco, Vertigo3d, Peera, Disobey, solareseven - ISP

Le Conseil de la Concurrence impose à toutes les mutuelles d'informer leurs adhérents de sa décision n°01-D-55 du 21 septembre 2001 :  
"Chaque mutuelle est libre de prospecter des personnes adhérant déjà à une autre mutuelle et de fixer les montants des cotisations et des taux de remboursements".

## Avant-propos



Delphine MAITRE  
Présidente

Chères adhérentes,  
chers adhérents,

**V**oilà maintenant plus d'un an que nous subissons une crise sanitaire sans précédent, qui impacte chaque instant de nos vies. Mon ambition n'est pas ici de revenir sur cette crise ni sur ses conséquences économiques, même si ces dernières sont multiples pour vous comme pour notre Mutuelle, par exemple avec l'instauration d'une nouvelle taxe en 2020 basée sur le montant des cotisations.

En revanche, je souhaite évoquer deux sujets qui me semblent primordiaux dans ce contexte si particulier : la vaccination et le bien-être psychologique.

En tant qu'organisme de santé, il est tout à fait normal que nous soyons en faveur de la vaccination, un geste simple de prévention, pertinent et efficace. La vaccination doit nous permettre de stopper la chaîne des contaminations. Mais je sais également que

nombre d'entre vous se posent des questions, voire ressentent des inquiétudes face à ces tout nouveaux vaccins, notamment du fait de leur création si rapide.

Alors, pour tenter de lever quelques doutes, je vous propose de répondre à certaines questions sur la vaccination qui reviennent fréquemment.

### **Pourquoi se faire vacciner ?**

La vaccination contre la COVID-19 protégera des complications et de la survenue de formes graves de cette maladie.

### **Le vaccin est-il obligatoire ?**

Non. La vaccination contre la COVID-19 résulte du libre choix de chacun. Le recueil du consentement de la personne s'effectue dans le cadre du droit et des règles habituelles, connues et pratiquées par les médecins en vertu du Code de la santé publique et du Code de déontologie : délivrance d'une information loyale, claire et appropriée ; respect du consentement libre et éclairé de la personne.

### **Qu'est-ce que l'ARN messenger ?**

Les deux vaccins disponibles sont des vaccins « à ARN messenger » ou ARNm. Le vaccin ARNm contient une partie des « instructions » du virus responsable de la COVID-19. Ces instructions permettent aux cellules du corps de fabriquer une protéine

spécifique du virus, reconnue par l'organisme. L'organisme réagit alors en produisant des défenses naturelles contre cette infection, mais sans que la maladie se développe. Et cet ARM messenger disparaît du corps quelques heures après l'injection.

### **La technologie « ARN messenger », du fait de sa nouveauté, est-elle fiable ?**

Les vaccins à ARNm font l'objet de recherches depuis plus de 20 ans, notamment pour les maladies du cancer.

### **La vaccination protège-t-elle à vie de la Covid-19 ?**

Non. Pour l'instant, la durée de protection par le vaccin est estimée à plusieurs mois.

### **La vaccination entraîne-t-elle des effets secondaires ?**

Comme d'autres vaccins, des effets indésirables peuvent se manifester après la vaccination, dans les premières 48 heures : douleur à l'endroit de l'injection, fatigue, maux de tête, fièvre... Toutefois, ces troubles sont passagers et disparaissent rapidement. Par ailleurs, à l'instar d'autres vaccins, ces effets sont rares.

*Sources : Ministère des Solidarités et de la santé, Santé Publique France*

Je forme le vœu que ces éléments vous rassurent, et je me permets par ailleurs de souligner l'importance pour chacun d'entre nous de se faire

vacciner en temps voulu, avec en tête un objectif simple : se protéger et protéger les autres !

D'autre part, le contexte sanitaire lié à la pandémie a pu avoir des conséquences psychologiques sur un grand nombre d'entre nous. Nous sommes nombreux à avoir entendu quelqu'un s'en plaindre, à avoir subi nous-même ou constaté dans notre entourage proche ou professionnel, les impacts de cette crise : situations d'angoisses, de stress, et parfois même de détresse psychologique. Votre mutuelle souhaite être à vos côtés pour traiter ces épisodes, en soutenant - et surtout en appliquant - la proposition faite par la FNMF (Fédération Nationale de la Mutualité Française) : prise en charge au premier euro de 4 séances de psychologie (actuellement non remboursée par l'assurance maladie), dans la limite de 60 euros par séance. Cette mesure s'appliquera à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021 et jusqu'à la fin de l'année, pour le moment. Soyez assurés que nous reviendrons vers vous pour vous informer si cette prise en charge devient pérenne en 2022.

Enfin, pour conclure, je me permettrai tout simplement de vous dire une nouvelle fois : prenez soin de vous, et des personnes qui vous sont chères, en restant vigilants !



Mohamed DEKKALI  
Directeur Administratif

**D**epuis un peu plus d'un an, le COVID-19 bouleverse notre quotidien et nous oblige à réinventer nos vies et nos rapports sociaux. Que restera-t-il de cette pandémie une fois le coronavirus maîtrisé ? Quels enseignements tirerons-nous de cette crise sanitaire ? Quelle vie aurons-nous après le COVID-19 ? Pour les chercheurs en sciences sociales, la pandémie qui continue à bouleverser notre planète est un puits de réflexion. Même si cette crise sanitaire est loin d'être terminée, elle révèle déjà de profonds changements dans notre société et notre façon de vivre.

La COVID-19 finira par passer, mais la possibilité que d'autres pandémies surviennent sera toujours bien réelle.



### VACCINATION ANTI-COVID : les professionnels de santé mutualistes montrent l'exemple

Pour lutter contre l'épidémie de COVID-19, une seule solution : la vaccination ! Dans ce domaine, les professionnels de santé mutualistes n'ont pas hésité à relever leur manche... et à le montrer. La campagne de sensibilisation lancée par la Mutualité Française sur ses réseaux sociaux et sur mutualite.fr en apporte la preuve. Avec un seul mot d'ordre : #PourNousProtégerJeMeFaisVacciner

La stratégie de lutte repose sur le triptyque "Tester, alerter, protéger". L'objectif est de maîtriser l'évolution de l'épidémie en France et de casser les chaînes de transmission. Les professionnels de santé sont mobilisés pour soutenir cette stratégie, notamment dans la détection et la vaccination.

**L**e début de la crise sanitaire sans précédent que nous avons traversé l'an passé, nous avait amené à organiser notre Assemblée générale dans nos locaux à La Plaine Saint-Denis. La plupart d'entre vous était en visioconférence et souvent pour la 1<sup>re</sup> fois. Nous avons dû faire face à ce nouveau mode de communication, parfois avec difficultés techniques, loin de nos rencontres physiques habituelles.

Comme chaque année, il a été l'occasion de présenter la situation de notre mutuelle, de soumettre un certain nombre de rapports et d'approuver nos comptes.

Nous n'oublions pas de remercier l'ensemble des participants dont certains de nos membres délégués à l'Assemblée générale et nos partenaires du C.S.E.C.

Cette année, si les conditions sanitaires étaient plus favorables, c'est à Saint-Malo, dans le centre de vacances des C.S.E. mutualisant, que nous organiserons notre prochaine Assemblée générale.

### L'anthropologue Michel AGIER, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, a accepté d'analyser cette période inédite et de partager ses réflexions sur ce qu'il pourrait en rester après.

#### Michel Agier, peut-on dire que cette crise sanitaire est un moment historique ?

C'est un fait social total, qui bouscule toute la société. Notre organisation sociale et économique, personnelle et collective, est transformée par cette pandémie. C'est une rupture. Une sorte de catastrophe qui est en train de radicalement changer l'organisation de la vie des humains en société, notre rapport avec la nature. Et cela est brutal. Même si on en parlait depuis un certain temps, on s'y retrouve confrontés brusquement.

#### L'incertitude est désormais notre quotidien. Ce virus a-t-il changé notre rapport à la peur ?

La réponse à un événement inconnu, c'est la peur. C'est une réaction profondément humaine. Avec le COVID-19, on a vu un retour à la peur cosmique, comme à l'époque médiévale. Celle-ci nous rappelle notre faiblesse face à la nature.

Nous sommes ramenés à la vulnérabilité de nos petites vies, sidérés devant la puissance des forces climatiques, atmosphériques, etc. de la Terre. Nous devons reconnaître que nous ne maîtrisons pas la nature.

À cette peur cosmique s'ajoute une diversité d'autres peurs qui arrivent toutes en même temps : celle de la mort, de la maladie notamment. La peur sociale aussi, avec des interrogations sur les conséquences économiques de cette crise.

Elles sont présentes dans toute la société, mais ressenties différemment selon les générations. Les jeunes craignent plutôt ce qui va leur arriver avec cette désorganisation sociale et les personnes plus âgées redoutent la maladie, la mort...

#### Pourquoi les gens ont-ils si peur alors que beaucoup ne sont pas directement confrontés au virus ?

Nous n'avons rien vu. C'est justement à cette question que répond le début de mon dernier ouvrage [Vivre avec des épouvantails : le monde, les corps, la peur, aux Éditions Première parallèle, NDLR]. La peur est d'autant plus forte qu'on ne voit pas la menace. On ne voit d'autant rien qu'on est confiné dans son espace privé. La plupart des gens ne sont pas confrontés directement au coronavirus et doivent accepter de croire en la gravité de la situation au travers des informations qui leur arrivent. C'est justement la porte ouverte au complotisme.

Cela me rappelle des situations de guerre que j'ai vécu en Colombie dans les années 1990. On ne voyait pas la guerre mais on la subissait. Nos possibilités de se déplacer se réduisaient. On se retrouvait de plus en plus confinés, dans notre espace privé. On vit un peu la même chose avec cette pandémie.

#### Peut-on donc comparer cette crise sanitaire à une situation de guerre, comme Emmanuel Macron l'a fait ?

Non. C'est l'opposé de mon point de vue. C'est une mauvaise idée d'avoir dit ça aux Français. Une guerre concerne les combattants et a des effets sur la société. La pandémie est bien différente,

elle touche toute la société. C'est d'ailleurs pour ça que la peur est diffuse et diffusée. Tout le monde est potentiellement concerné, alors que dans une guerre il y a des cibles. Cette pandémie est plutôt une forme de catastrophe naturelle.

### La réponse des États est-elle la bonne ?

Les gouvernements entretiennent le climat de peur en prenant des mesures sécuritaires dans un but sanitaire. La pandémie est devenue un argument massue pour contrôler davantage la population. C'est d'ailleurs la situation rêvée des régimes autoritaires... Nous sommes épargnés dans nos démocraties européennes, mais les mesures autoritaires pourraient tout à fait se renforcer. Il faut s'interroger.

La fermeture des frontières, par exemple, n'est pas efficace, on l'a vu. Le virus ne reconnaît pas les frontières et il a justement emprunté les circuits de la mondialisation économique et des grandes métropoles pour se diffuser très rapidement.

Sans interférer dans le débat médical, cette politique de la peur me semble inappropriée : il faut ouvrir le débat, mettre en place des formes de participation citoyenne aux mesures qui sont prises... Faire en sorte que les gens prennent part en toute conscience à leur protection sanitaire et participent au choix des mesures pour y adhérer. Aujourd'hui, nous sommes davantage dans l'infantilisation. Si les mesures de protection ne viennent pas de la conscience civique, il faudra toujours plus serrer le verrou sécuritaire pour qu'elles soient suivies.

### Comment dompter ces peurs pour continuer de vivre à peu près normalement ?

On a besoin de se créer des objets qui isolent la peur, la détachent de notre mental. On a aussi plutôt intérêt à rire de la peur, de notre propre peur, la transcrire en littérature, en tableaux, en poèmes... Tous ces artefacts naissent quand il y a des crises. La littérature d'anticipation, les fictions, les dystopies se sont considérablement développées depuis une vingtaine d'années. Elles viennent précisément du climat

d'incertitudes relatif au monde d'après. Le coronavirus s'intègre dans cette histoire-là, celle d'un monde qui a perdu ses repères, la protection de l'État social. Les individus sont de plus en plus livrés à eux-mêmes, au risque d'abandon. Cela renforce ce sentiment général d'anxiété et le besoin d'imaginer un autre monde, meilleur.

### L'exception est devenue la norme, comme le port du masque. Que restera-t-il une fois la pandémie derrière nous ?

On est déjà dans des formes de vie qui nous font davantage penser à la science-fiction, aux romans d'anticipation. Parler devant une assemblée vide, remplacer 200 000 personnes par autant de drapeaux lors de l'investiture américaine, travailler en distanciel derrière un écran... On remplace les gens par des petits épouvantails, des artefacts. C'est du jamais vu. Nos corps s'y sont habitués, notre conscience n'a pas encore actualisé.

On s'habitue à l'exception, comme le port du masque, qui nous faisait sourire quand on le voyait dans les pays asiatiques. Si cela reste, je ne le vois pas d'un mauvais œil car c'est une des formes les plus démocratiques de se protéger.

En revanche, je perçois de manière plus inquiète les formes de distance physique issues du confinement et qui se créent entre les personnes privées de contacts directs, physiques. À terme, cela peut produire de la distance sociale et nous transporter vers une forme de dystopie inquiétante. Cela peut justement être évité avec la protection des corps de chacun (lavage de main, masques), une mesure adaptée à la circulation d'un virus.

### Pensez-vous donc que cette crise sanitaire va changer nos rapports sociaux ?

C'est difficile de dire ce que cela donnera dans un, deux ou dix ans. Je ne suis pas voyant. Mais objectivement, on peut déjà voir aujourd'hui que le COVID distend les relations. Même si on résiste en utilisant comme substitut des moyens de communication indirect (téléphone, internet, etc.), cela crée de la distance entre les personnes. L'individualisation de la vie, la tendance à la rétraction sur soi qui existait déjà a tendance à se renforcer.



### Travail, environnement, consommation, voyage, spiritualité... Plusieurs voix s'accordent pour dire que cette crise va profondément nous transformer. Êtes-vous d'accord avec cette idée ?

C'est difficile de prédire ce qui va rester. Faire davantage attention à ce que l'on mange, aux dégâts que l'on fait à la nature... Ce qu'on peut constater déjà, c'est la prise de conscience écologique. S'est-elle faite à l'échelle mondiale ? On ne le saura pas tout de suite, il faudra du temps.

Par ailleurs, les virus, il y en aura d'autres, il faut apprendre à vivre avec cette réalité-là. On ne pourra pas toujours avancer dans la peur et l'utiliser pour prendre des mesures sécuritaires. Il faut faire confiance aux gens. Ce n'est pas avec des contraventions que les citoyens participeront mieux à la protection générale contre l'épidémie. On ne peut pas non plus supprimer les mobilités de tout le monde sur la planète. On ne peut pas être dans l'enfermement sur soi. La mobilité devra s'adapter à la nécessité de protéger la planète.

### À quoi pourrait ressembler alors le monde d'après ?

Le monde d'après n'existe pas, il est déjà là. C'est un présent qui dure. Le monde d'après, dont on a beaucoup parlé lors du premier confinement, est devenu un terme de ralliement politique pour ceux qui veulent imaginer un monde meilleur ou revenir à celui d'avant. Cela n'existe pas, c'est une espèce de mythe, une construction imaginaire pour sortir de notre sidération, consumer notre peur.

On n'aura d'ailleurs sans doute pas conscience qu'on est sorti de cette crise. Peut-être qu'un jour quelqu'un dira : « Tiens, c'est fini ! » Mais cela n'arrivera pas du jour au lendemain comme un changement de président ou un armistice de guerre. Les transformations de la société seront donc progressives.

COVID-19

ICI, LE MASQUE EST OBLIGATOIRE



Ensemble,  
faisons bloc contre le coronavirus



# Effectifs

## au 31/12/2020

SOCIÉTÉS ou SECTIONS	Membres A Adhérents		Membres B Conjoints		Membres C Enfants		TOTAUX	
	Effectifs	Variations	Effectifs	Variations	Effectifs	Variations	Effectifs	Variations
<b>ACTIFS EIFFAGE ENERGIE</b>	<b>7 273</b>	<b>67</b>	<b>3 319</b>	<b>-44</b>	<b>5 968</b>	<b>-58</b>	<b>16 560</b>	<b>-35</b>
<b>INACTIFS</b>	<b>2 547</b>	<b>71</b>	<b>1 758</b>	<b>40</b>	<b>195</b>	<b>16</b>	<b>4 500</b>	<b>127</b>
RETRAITES EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES	2 363	50	1 334	12	76	-5	3 773	57
RETRAITE DISTRELEC	1	-1	0	0	0	0	1	-1
RETRAITE LINELEC	1	0	0	0	0	0	1	0
LOI EVIN	25	10	18	6	14	7	57	23
CHÔMEURS	157	12	60	11	94	15	311	38
RETRAITES VEUFS EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES			333	10	9	-1	337	9
ACTIFS VEUFS EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES			6	2	2	0	8	2
RETRAITES VEUFS DISTRELEC			4	0	0	0	4	0
RETRAITES VEUFS LINELEC			3	-1	0	0	3	-1
ORPHELINS					5	0	5	0
<b>TOTAL</b>	<b>9 820</b>	<b>138</b>	<b>5 077</b>	<b>-4</b>	<b>6 163</b>	<b>-42</b>	<b>21 060</b>	<b>92</b>
		1,41%		-0,08%		-0,68%		0,44%

# Ratio adhérents actifs-inactifs

## au 31/12/2020

	Adhérents			Conjoints			Enfants			TOTAL		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
ACTIFS	74,86%	74,43%	74,06%	66,93%	66,19%	65,37%	96,71%	97,12%	96,84%	79,49%	79,14%	78,63%
INACTIFS	25,14%	25,57%	25,94%	33,07%	33,81%	34,63%	3,29%	2,88%	3,16%	20,51%	20,86%	21,37%

# Moyenne d'âge au 31/12/2020

	2016	2017	2018	2019	2020
Moyenne d'âge A actifs	43,06	43,45	41,98	40,81	39,87
Moyenne d'âge AR retraités	68,92	68,73	69,68	68,95	68,09
Moyenne d'âge générale	48,78	49,39	49,14	48,21	47,42

ACTIFS							
LINDNER	Thierry	22/03/2020	50 ans	BOUCHER	Stéphane	10/06/2020	59 ans
TURCRY	Daniel	22/05/2020	61 ans	SAGE	Damien	09/07/2020	40 ans
JOYEUX	Pascal	08/06/2020	53 ans	NOSEL	René Serge	29/09/2020	56 ans
CARRIDROIT	Dany	09/06/2020	59 ans				

RETRAITÉS							
GAUTHIER	Jean-Claude	26/12/2019	75 ans	ZAKRZEWSKI	Alfred	07/07/2020	81 ans
BERTEAUX	Jean-Claude	06/01/2020	94 ans	BLANCHARD	Jean-Claude	21/07/2020	71 ans
BAZELLE	Raymond	14/01/2020	89 ans	COEUGNIET	Jean	18/08/2020	88 ans
NORKIEWICZ	Michel	23/01/2020	85 ans	CHASSIN	Michel	20/09/2020	69 ans
LEBLANC	Robert	26/01/2020	95 ans	THIBLET	Robert	01/10/2020	69 ans
CODRON	Anne-Marie	28/01/2020	66 ans	LE ROY	Fernand	02/10/2020	91 ans
FIESCHI	Henri	05/02/2020	90 ans	BACOU	Gérard	07/10/2020	65 ans
LEGENDRE	Roger	06/02/2020	83 ans	LALLOYER	Charles	10/10/2020	84 ans
SAHNOUNE	Abderrahmane	09/02/2020	89 ans	JARASSIER	Martine	16/10/2020	68 ans
LEFEBVRE	Denis	17/02/2020	63 ans	KULACS	Jean-Marc	16/10/2020	62 ans
MARCHIORI	Walter	24/02/2020	88 ans	THALGOTT	Thérèse	21/10/2020	93 ans
LEFEVRE	Elie	28/02/2020	81 ans	COSSART	Michel	27/10/2020	76 ans
COLLET	Christian	01/03/2020	69 ans	MOLERES	Michel	05/11/2020	66 ans
GAUTHEROT	Michel	22/03/2020	71 ans	CUVILLIER	Robert	07/11/2020	105 ans
CORPION LARREA	Manuel	22/03/2020	96 ans	MAYSSENG	Yves	09/11/2020	71 ans
BUDAIN	Roger	08/04/2020	92 ans	BEST	Jean-Claude	11/11/2020	77 ans
MAKRAN	Ahmed	12/04/2020	90 ans	FRANCISCO	Hilario	13/11/2020	73 ans
PAUMARD	Robert	13/04/2020	81 ans	RICHIER	Annie	20/11/2020	85 ans
ZANON	Patrick	14/04/2020	65 ans	LABERGERE	Jean-Claude	20/11/2020	78 ans
GARCIA	Jean-Claude	04/05/2020	72 ans	TOURTEAU	Marcel	22/11/2020	92 ans
CRIBELIER	Jean-Claude	13/05/2020	68 ans	MARICAK	Thomas	23/11/2020	78 ans
PARMENTIER	Christian	21/05/2020	80 ans	LEGRAS	Roland	25/11/2020	73 ans
CAILLETAUD	Claude	23/05/2020	76 ans	DEGUITRE	Pierre	30/11/2020	85 ans
GAUTHEROT	André	02/06/2020	90 ans	LABAERE	Gérard	06/12/2020	83 ans
AUBET	Bernard	02/06/2020	76 ans	JENNEQUIN	René	07/12/2020	83 ans
REYNOUARD	Marie-Claude	03/06/2020	70 ans	STANDAROVSKI	Jean-Claude	08/12/2020	80 ans
MARTINEZ	Jean-Marc	03/06/2020	64 ans	BEAUDOIN	Jean-Pierre	19/12/2020	75 ans
SADONN	Jean-Louis	04/06/2020	74 ans	LOPEZ	Louis	24/12/2020	81 ans
GRANGE MARSOOU	Henri	05/06/2020	87 ans	DESCHAPPER	Pierre	28/12/2020	86 ans
PIETRZYK	Raymond	29/06/2020	83 ans	PAMART	Gérard	30/12/2020	79 ans
HERRMANN	Luc	06/07/2020	66 ans				

CONJOINTS D'ACTIFS							
ESTEYRIES	Clara	10/01/2020	42 ans	DEZAILLE	Bénédicte	29/03/2020	51 ans
TRYBI	Yamina	26/03/2020	56 ans	LEBEGUE	Laura	11/06/2020	45 ans
MEHAUX	Sylvie	27/03/2020	62 ans	DA SILVA	Christine	30/07/2020	47 ans

CONJOINTS DE RETRAITÉS							
JARDINNIER	Patrick	02/01/2020	68 ans	ZMUDA	Daniel	20/07/2020	70 ans
CLORENNEC	Bernadette	16/01/2020	84 ans	SAUVEUR	Marie-Josée	27/09/2020	61 ans
BOUET	Jeannine	28/01/2020	91 ans	MESSAOUI	Fatima	20/10/2020	54 ans
PETIT	Marie-Thérèse	24/02/2020	85 ans	DUBOIS	Cécile	08/11/2020	79 ans
GAUTRON	Genevieve	05/03/2020	94 ans	LEMONNIER FAGOT	Edith	17/11/2020	71 ans
MICHAUD	Guilaine	17/03/2020	59 ans	JUPILLE	Gisèle	25/12/2020	80 ans
SIDHOUM	Hayat	27/03/2020	61 ans	OLLIVIER	Marie-Pierre	31/12/2020	69 ans

VEUVES DE RETRAITÉS							
STIHLE	Raymonde	04/01/2020	88 ans	LEMAITRE	Madeleine	10/06/2020	96 ans
LECOURT	Jeanne	05/01/2020	90 ans	TONNELIER	Yvette	25/07/2020	85 ans
BAILLEUX	Yvette	09/01/2020	86 ans	LALANNE	Mauricette	27/07/2020	90 ans
QUINTIN	Dominique	21/01/2020	60 ans	GARCIA	Hermine	21/08/2020	90 ans
COURTINES	Nicole	13/02/2020	81 ans	RABOUIN	Odette	31/08/2020	94 ans
GERVAIS	Henriette	13/02/2020	93 ans	BOUVET	Marie Michelle	05/09/2020	79 ans
HUYGHE	Chantal	16/02/2020	61 ans	CLERADIN	Bernadette	26/09/2020	90 ans
CHARLES	Fernande	11/03/2020	88 ans	COUPARD	Lucienne	11/10/2020	97 ans
SINOUE	Marie	21/03/2020	91 ans	DENIS	Françoise	24/10/2020	88 ans
DEROCHE	Odette	27/03/2020	94 ans	FISCHER	Jacqueline	27/10/2020	88 ans
LESTUVEE	Françoise	11/04/2020	79 ans	CRIBELIER	Chantal	02/11/2020	62 ans
PINCEDE	Cécile	07/05/2020	79 ans	KERYELL	Marcelle	22/11/2020	90 ans
JOSSE	Léone	10/05/2020	98 ans	DIEVAL	Yvonne	28/11/2020	89 ans
EPSTEIN	Jeanne	21/05/2020	99 ans				

ENFANT D'ACTIFS			
CLEP	Abel	08/02/2020	2 mois

**Nous adressons nos sincères condoléances aux familles qui ont été affectées, l'an passé, par la perte d'un être cher.**

# Vos délégués à l'Assemblée Générale (2019-2022)

LIBELLÉ SOCIÉTÉ	TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
EIFFAGE ENERGIE FERROVIAIRE	DRISSI	Kader	JASMIN	Corinne
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - ALSACE FRANCHE COMTE	WAGNER	Eric	TUGLER	Frédéric
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - ALSACE FRANCHE COMTE	LEIPP	Patrick	MANIN	Yann
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - CENTRE LOIRE	LIEVRE	Jean-Carlos		
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - CENTRE LOIRE	MORANT	Nathalie		
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - CLEVA EST	DEMANGEL	Jérôme	LA SPINA	Giuseppe Laurent
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - CLEVA NORD	NEVES	Joao-Manuel	VANDENSTEENDAM	Dominique
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - CLEVA NORMANDIE	MARTINEZ	Frédéric	DESMEULES	Olivier
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - CLEVA NOUVELLE AQUITAINE	SICAUD	Alain	MARTINS	Rui Manuel
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - CLEVA SUD-OUEST	TRAMASSET	François	POURVAHAB	Florent
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - ELECTRONIQUE	DOLOY	Stéphan	MASSINON	Pascal
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - FONTANIE	SIMONELLI	Stéphane	FARRE	Michel
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - GESTION & DEVELOPPEMENT	LEVY	Corinne	PAPA	Daniel
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - GUADELOUPE	CYRILLE	Rodrigue	URIE	Tony
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - GUYANE	LAGOTRY	Véronique	BEN GELOUNE	Souad
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - HAUTE-NORMANDIE	BATAILLE	François	SAGOT	Charlotte
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - HAUTE-NORMANDIE	BRISSET	Serge	DULONDEL	Claire
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - ILE DE FRANCE	BUISSON	Franck	GROSSET	Michèle
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - ILE DE FRANCE	RAMDANI	Aïsa	RABACHE	Bertrand
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - ILE DE FRANCE	LETORT	Gilles	ROBERT	Patrick
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - ILE DE FRANCE	COSTIL	Marie-Louisa	DUFOUR	Jean-Pierre
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - ILE DE FRANCE	NGUEBA MAKILA	Cyrille	LEVEQUE	Thierry
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - INDUS NORD	CAPITAINE	Alain	SAUVAGE	Philippe
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - INDUS NORD	MARTIN	Laurent		
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - INFRA NORD	LEROY	David	OUMEZZAOUCHE	Lorenzo
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - LORRAINE MARNE ARDENNES	FRICHE	Eric	MANGIN	Nicolas
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - LORRAINE MARNE ARDENNES	NERO	Alain	LEVISSE	Annick
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - MAINE BRETAGNE	LE GOFF	Céline	CHAUVIN	Jean-Claude
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - MAINE BRETAGNE	QUERE	Laurence	FRENOD	Joël
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - MARTINIQUE	FRESINO	Robert	MONGIS	Jean-Marc
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - NORD	COUSIN	Laurent	QUINCHON	Sylvain
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - NORD	COVAREL	Christophe	FLAMENT	Johnny
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - NORD	LEFEBVRE	Willy	DAMBLIN	Philippe
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - POITOU CHARENTES	MASSIAS	Florence	MERONI	Christophe
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - POITOU CHARENTES	COLIN	Frédéric	DAVID	Dimitri
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - QUERCY ROUERGUE GEVAUDAN	MIRABEL	Benoit		
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - SUD-OUEST	MONTANER	Eric	PIZA	Jean-Marc
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - SUD-OUEST	GOTTI	Laurence	ROUX	William
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - TRANSPORT & DISTRIBUTION	DUVAL	Céline	DUROT	Yves
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - TRANSPORT & DISTRIBUTION	LEBRUN	Franck	FOUCHE	Isabelle
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - TRANSPORT & DISTRIBUTION	MAITRE	Delphine	CHARPENTIER	Suzanne
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - VAL DE LOIRE	THIVALT	Didier	THILLET	Patrice
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - VAL DE LOIRE	GUERTIN	Laurent	PIEDOUE	Eric
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - VAL DE LOIRE	PRUNET	Angèle	BONTEMPS	Florian
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - VAL DE LOIRE	PRUNET	Angèle	BONTEMPS	Florian
EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES - CHAMAYOU				
RETRAITÉS	LECOMTE	Marianne	MATHELIER	Jean-Pierre
RETRAITÉS	MAGNOAC	Didier	MORIN	Claude
RETRAITÉS	LE GAL	Alain	MILLE	Nicole
RETRAITÉS	DAVID	Yves	DUFFAU	Lionel
RETRAITÉS	FLINOIS	Yves	AUGER	Alain
RETRAITÉS	BAUDOIN	Michel	ZIBI	René
RETRAITÉS	CHAILLOU	Dominique	MASCARENHAS	Allan
RETRAITÉS	GOUY	Anny	HADDOUCHE	Farid
RETRAITÉS	GRANDO	Claudio	MASSON	Jean
RETRAITÉ	MADIJOWSKI	Patrick		

## Modifications du règlement mutualiste

### ANCIEN

**Article 3** du règlement mutualiste : Les membres bénéficiant des prestations de la mutuelle s'engagent au paiement d'une cotisation mensuelle qui est affectée à la couverture assurée directement par la mutuelle.

Adhérent seul « actif » .....	40,15 euros
Adhérent seul « actif » + enfant (s) .....	50,10 euros
Couple « actif » .....	70,00 euros
Famille « actif » .....	74,90 euros
---	

Adhérent seul « inactif » .....	47,05 euros
Adhérent seul « inactif » + enfant (s) .....	58,20 euros
Couple « inactif » .....	81,80 euros
Famille « inactif » .....	87,30 euros

**La modification apportée au règlement mutualiste concerne l'évolution des cotisations annoncée dans le MUT'info de décembre 2020 et appliquée au 1<sup>er</sup> janvier 2021.**

### NOUVEAU

**Article 3** du règlement mutualiste : Les membres bénéficiant des prestations de la mutuelle s'engagent au paiement d'une cotisation mensuelle qui est affectée à la couverture assurée directement par la mutuelle.

Adhérent seul « actif » .....	40,95 euros
Adhérent seul « actif » + enfant (s) .....	51,10 euros
Couple « actif » .....	71,40 euros
Famille « actif » .....	76,40 euros
---	

Adhérent seul « inactif » .....	48,25 euros
Adhérent seul « inactif » + enfant (s) .....	59,65 euros
Couple « inactif » .....	83,85 euros
Famille « inactif » .....	89,50 euros

## Modifications des statuts

### ANCIEN

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Article 17** : Convocation annuelle obligatoire

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an sur convocation du président du conseil et conformément à l'article L.114-8 du code de la mutualité.

A défaut, le président du Tribunal de Grande Instance statuant en référé peut, à la demande de tout membre de la mutuelle, enjoindre sous astreinte aux membres du conseil d'administration de convoquer cette assemblée ou désigner un mandataire chargé de procéder à cette convocation.

### NOUVEAU

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Article 17** : Convocation annuelle obligatoire

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an sur convocation du président du conseil et conformément à l'article L.114-8 du code de la mutualité.

A défaut, le président du Tribunal de Grande Instance statuant en référé peut, à la demande de tout membre de la mutuelle, enjoindre sous astreinte aux membres du conseil d'administration de convoquer cette assemblée ou désigner un mandataire chargé de procéder à cette convocation.

Les membres de l'assemblée générale peuvent participer à celle-ci par des moyens de visioconférence ou de télécommunication permettant leur identification et garantissant leur participation effective. Ils sont alors réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité. Ces moyens transmettent au moins le son de la voix des participants et satisfont à des caractéristiques techniques permettant la retransmission continue et simultanée des délibérations.

### ANCIEN (suite)

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Article 27** : Composition

La mutuelle est administrée par un conseil d'administration composé de 23 administrateurs.

Le conseil d'administration est composé pour les deux tiers au moins de membres participants.

Il ne peut être composé pour plus de la moitié d'administrateurs exerçant des fonctions d'administrateur, de dirigeant ou d'associés dans une personne morale de droit privé à but lucratif appartenant au même groupe au sens de l'article L.212.7 du code de la mutualité.

### NOUVEAU (suite)

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Article 27** : Composition

La mutuelle est administrée par un conseil d'administration composé de 21 administrateurs.

Le conseil d'administration est composé pour les deux tiers au moins de membres participants.

Il ne peut être composé pour plus de la moitié d'administrateurs exerçant des fonctions d'administrateur, de dirigeant ou d'associés dans une personne morale de droit privé à but lucratif appartenant au même groupe au sens de l'article L.212.7 du code de la mutualité.

il est procédé à l'élection de ses membres pour garantir au sein du conseil d'administration une part minimale de sièges pour les personnes de chaque sexe au moins égale à 40 %.

Par dérogation à l'alinéa précédent, lorsque la proportion de membres participants d'un des deux sexes est inférieure à 25 %, la part de sièges dévolue aux membres de ce sexe est au moins égale à 25 %, dans la limite de 50 %.

## Résolutions

Conformément aux statuts, nous soumettons aux **délégués mutualistes** le bulletin des résolutions nécessaires au bon fonctionnement de notre mutuelle et auxquelles leurs réponses sont indispensables.

### Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des comptes de l'exercice 2020 approuve les comptes qui lui sont présentés et donne quitus aux Administrateurs de leur gestion.

### Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale approuve les modifications aux statuts, au règlement mutualiste et au

règlement intérieur proposées par le conseil d'Administration (page 9 du rapport).

### Troisième Résolution

En application des Statuts, l'Assemblée Générale vote un crédit de 50 000 euros, pour attribution de secours exceptionnels.

### Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de 351 530,89 euros au compte réserve.

# Rapport de gestion de l'exercice 2020



Joël MORIN  
Trésorier

**2020** se caractérise par une année comptable exceptionnelle pour notre mutuelle.

La crise sanitaire, de par ses confinements et la fermeture de la plupart des services publics, nous a permis de contenir nos dépenses et ainsi de dégager un bénéfice net de 351 530,89 euros (après prise en compte de la taxe COVID instaurée par le gouvernement).

Notre trésorerie a, de facto, été impactée positivement depuis le début de cette pandémie. En résumé,

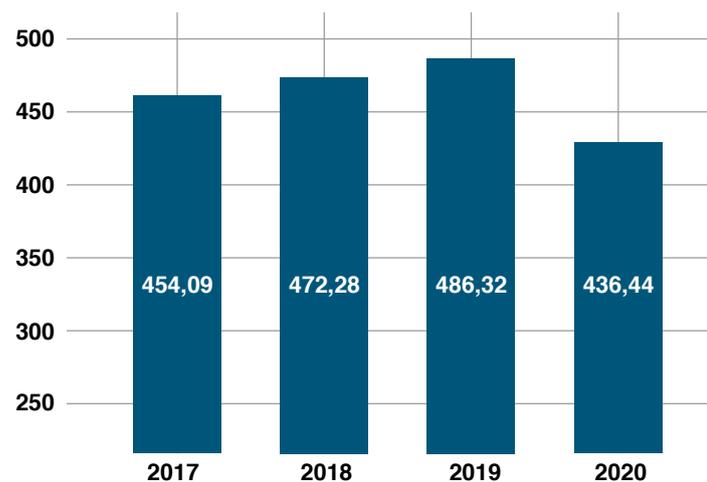
nous avons eu, à la fois, moins de dépenses et une entrée régulière de cotisations. Sur ce dernier point, n'oublions pas de rappeler que notre mutuelle a voulu marquer sa solidarité envers ses adhérents en activité en leur accordant une décote de 20% sur leurs cotisations d'avril et mai 2020. Les différentes réunions organisées habituellement en présentiel par la mutuelle, l'ont été à distance. Ce qui a fortement contribué à baisser nos charges de structures : moins de frais de déplacements, d'hébergements et de frais postaux.

Nos réserves d'un montant de 11,3 M d'euros assurent à notre mutuelle une forte solidité financière, lui permettant ainsi de respecter ses obligations légales en matière de solvabilité.

Si le nombre de bénéficiaires augmente en 2020 de 92 personnes, la consommation médicale individualisée par bénéficiaire diminue par rapport à 2019. Elle s'élève à 436,44 euros en 2020 contre 486,32 euros en 2019, soit une diminution de plus de 10%.

Phénomène essentiellement lié à la pandémie que le monde subit de plein fouet depuis début 2020.

Prestations par bénéficiaire (euros)	2017	2018	2019	2020
Prestations servies	9 318 776	9 761 928	10 197 197	9 191 422
Nombre de bénéficiaires	20 522	20 670	20 968	21 060
Prestations par bénéficiaire	454,09	472,28	486,32	436,44
	0,58%	4,01%	2,97%	-10,26%



## Charges - Prestations principales (en euros)

Le tableau ci-dessous, détaille les variations de prestations :

	2019	2020	Différence	%
HONORAIRES MÉDICAUX	696 150	581 505	-114 644	-16,47%
CHIRURGIE	568 803	465 361	-103 443	-18,19%
CHAMBRE PARTICULIÈRE	425 865	354 964	-70 901	-16,65%
RADIOLOGIE	239 856	211 793	-28 063	-11,70%
ANALYSES	261 755	250 514	-11 241	-4,29%
SOINS DENTAIRES	166 298	160 147	-6 151	-3,70%
PROTHÈSES DENTAIRES	1 690 360	1 591 263	-99 097	-5,86%
ORTHODONTIE	477 848	443 163	-34 684	-7,26%
AUXILIAIRES MÉDICAUX	431 186	358 734	-72 452	-16,80%
HOSPITALISATION	483 178	408 290	-74 887	-15,50%
SOINS EXTERNES HÔPITAL	138 057	110 545	-27 511	-19,93%
PHARMACIE	1 246 871	1 163 285	-83 586	-6,70%
ORTHOPÉDIE - APPAREILLAGE	656 190	630 608	-25 582	-3,90%
FORFAIT OPTIQUE	2 096 869	1 947 255	-149 614	-7,14%
FORFAIT JOURNALIER	385 230	304 790	-80 440	-20,88%
FORFAIT 24 EUROS	48 720	38 940	-9 780	-20,07%
FRAIS ACCOMPAGNANT	832	812	-20	-2,44%
CURES THERMALES	23 182	11 899	-11 283	-48,67%
TRANSPORTS	48 121	39 875	-8 246	-17,14%
SECOURS EXCEPTIONNELS	3 220	1 600	-1 620	-50,31%
OSTÉOPATHIE	100 515	90 020	-10 495	-10,44%
PSYCHOLOGIE	1 947	3 520	1 573	80,79%
SOINS DIVERS	4 408	7 957	3 549	80,50%
PRESTATIONS - CMU	1 738	14 583	12 845	739,05%
<b>TOTAL</b>	<b>10 197 197</b>	<b>9 191 422</b>	<b>-1 005 775</b>	<b>-9,86%</b>

La quasi-totalité des familles d'actes ont été impactées par la crise du COVID-19 et a entraîné une diminution générale de la consommation par rapport à l'année dernière.

Le volume de prestations servies en 2020 est en forte baisse en comparaison aux autres années.

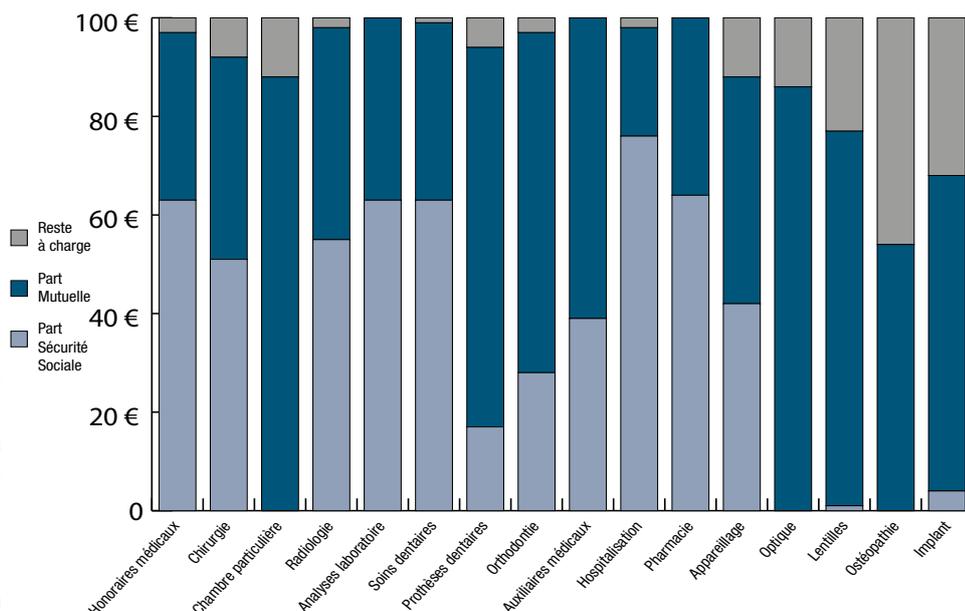
1 million de remboursement en moins sur un an, soit environ -10%.

Les lignes dont les diminutions sont les plus importantes, sont : La chirurgie (-18%), la chambre particulière (-16,7%), les auxiliaires médicaux (-16,8%), l'hospitalisation (-15,5%), les soins externes (-20%) et le forfait journalier (-21%).

La psychologie, quant à elle, connaît, de façon logique une tendance inverse même si son montant n'est pas significatif.

## Analyse des prestations avec le reste à charge

Nos adhérents supportent un reste à charge de moins en moins important au fil des années. Tout acte confondu, la part mutuelle reste la plus élevée. Et notamment sur « La chambre particulière », « Le dentaire », « Les auxiliaires médicaux », « L'optique » et « L'ostéopathie ». La mise en place du RAC 0 sur l'optique, le dentaire et l'audio aura un impact non négligeable sur la « Part mutuelle ».



## Structures des charges de 2016 à 2020 (en euros)

La présentation condensée par nature de charge permet de visualiser l'évolution de nos dépenses sur ces 5 dernières années.

Les 3 postes marqués par des variations importantes en 2020 sont :

- **Prestations** : Repli des dépenses suite aux 2 vagues de confinement,
- **Impôts et taxes** : Prise en charge des 2 tranches\* de la taxe COVID instaurée par le gouvernement,
- **Frais de Gestion** : Prise en charge du personnel mis à disposition à 100% (50% les années précédentes).

\*1<sup>er</sup> tranche : 2,6% des cotisations H.T. au titre de l'exercice 2020 / 2<sup>e</sup> tranche : 1,3% au titre de l'exercice 2021

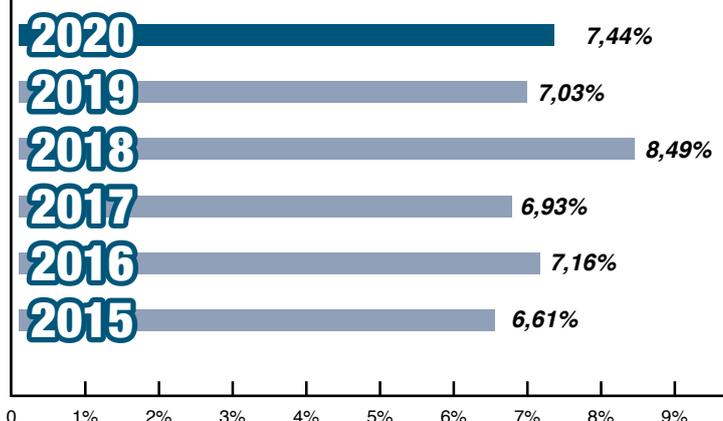


## Extrait des frais généraux sur 5 exercices (en euros)

Principaux frais	2016	2017	2018	2019	2020	Différence
Frais de personnel	155 181	155 291	219 610	169 574	359 232	189 658
Frais informatiques	36 573	47 827	112 038	75 801	62 850	-12 951
Honoraires Conseil et Audit	82 116	25 008	57 560	50 630	50 567	-63
Fournitures et imprimés	20 063	16 836	13 279	11 976	13 898	1 922
Frais de poste et télécom	67 995	62 101	76 335	64 250	61 282	-2 968
Frais bancaires (virements)	31 843	29 354	29 468	28 384	26 942	-1 442
Frais de routage	8 469	10 500	27 785	21 955	17 286	-4 669
Frais de gestion Noémie	25 635	21 686	18 608	22 552	22 663	111
Frais de Conseil d'administration	20 656	19 498	35 026	28 085	21 488	-6 597
Frais d'Assemblée générale	10 928	11 183	25 688	16 671	1 101	-15 570
Frais de Comité d'audit	674	428	1 148	1 032	375	-657
<b>TOTAL</b>	<b>460 133</b>	<b>399 712</b>	<b>616 545</b>	<b>490 910</b>	<b>637 684</b>	<b>146 774</b>

La plupart des postes de dépenses sont en baisse en 2020 à l'exception de celui des frais de personnel. Ce poste concerne la refacturation à 100%, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, du personnel Eiffage Énergie Systèmes Gestion et Développement mis à la disposition de la mutuelle pour assurer son fonctionnement opérationnel. Cette charge était supportée à 50% les années précédentes. Ce supplément de charge de personnel est couvert par une revalorisation à la hausse de la subvention employeur, appelé « participation forfaitaire », versée à la mutuelle.

## Rapport frais de gestion sur prestations



Le rapport frais de gestion sur prestations a augmenté cette année suite à une diminution des remboursements liée à la crise sanitaire. Le niveau reste néanmoins dans la moyenne de ces six dernières années. A noter, que suite à la prise en charge à 100% en 2020 des salaires du personnel prêté, les frais de gestion des années précédentes ont été recalculés en appliquant le même taux de refacturation. Soit 100%.

Ceci afin de rendre l'analyse comparable.

Frais de gestion / Cotisations T.T.C.	<b>5,43 %</b>
Frais d'acquisition nouveaux contrats / cotisations T.T.C.	<b>0,18 %</b>
<b>TOTAL DES 2</b>	<b>5,61 %</b>

**Article 1-II de l'arrêté du 17 avril 2012 - mention obligatoire :** « Ces frais recouvrent l'ensemble des sommes engagées pour concevoir les contrats, les commercialiser (dont réseau commercial, le marketing, les commissions pour intermédiaires), les souscrire (dont l'encaissement des cotisations, la gestion des résiliations, le suivi comptable et juridique) et les gérer (dont les remboursements, la gestion du tiers-payant, l'information client, l'assistance, les services, les prestations complémentaires), c'est-à-dire accomplir toutes les tâches incombant à l'organisme assureur dans le respect des garanties contractuelles »

## Poids de la fiscalité (en euros)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
T.S.A. (CMU + TSCA)	1 345 199	1 364 919	1 360 908	1 371 274	1 383 965	1 428 986
CONTRIBUTION FONCIÈRE DES ENTREPRISE (C.F.E.)	27 643	-13 813	-	31	2 822	2 763
PARTICIPATION ORGANISME DE SANTE	56 335	53 292	58 140	95 321	97 110	73 653
CONTRIBUTION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES (C.V.A.E.)	31 833	29 054	8 258	-39 119	-11 164	6 275
TAXE SUR LES EXCÉDENTS	-	-	-	-	-	2 083
TAXE COVID	-	-	-	-	-	424 290
<b>SOUS / TOTAL</b>	<b>1 461 010</b>	<b>1 433 452</b>	<b>1 427 306</b>	<b>1 427 507</b>	<b>1 472 733</b>	<b>1 938 050</b>
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	0	181 840	171 841	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 461 010</b>	<b>1 615 292</b>	<b>1 599 147</b>	<b>1 427 507</b>	<b>1 472 733</b>	<b>1 938 050</b>

Comme le démontre ce tableau, la fiscalité représente un coût non négligeable pour notre Mutuelle. C'est le deuxième poste de dépenses le plus important après celui des prestations. Une nouvelle taxe, appelée « Taxe COVID », instaurée par le gouvernement suite à la crise sanitaire, vient alourdir le montant de nos contributions déjà très importantes. Cette dernière est calculée sur la base des cotisations perçues. Cependant, cette taxe est considérée comme une charge de prestations au regard de l'Autorité des Normes Comptables (A.N.C.).

Le poids de la fiscalité est en hausse de 465 317 euros soit +31,6% par rapport à 2019.

## Compte de résultat 2020 (en K euros)

### Recettes

Notre Mutuelle perçoit des produits ayant essentiellement 3 origines :

- Les cotisations, pour 2020 d'un montant de 6,819 M d'euros soit +2,45% sur un an.
- La participation du Comité Social Economique Central, pour 2020 d'un montant de 5,771 M d'euros soit + 5,25% sur un an.
- Les produits financiers, pour 2020 d'un montant de 146 K euros soit + 161%.

### Dépenses

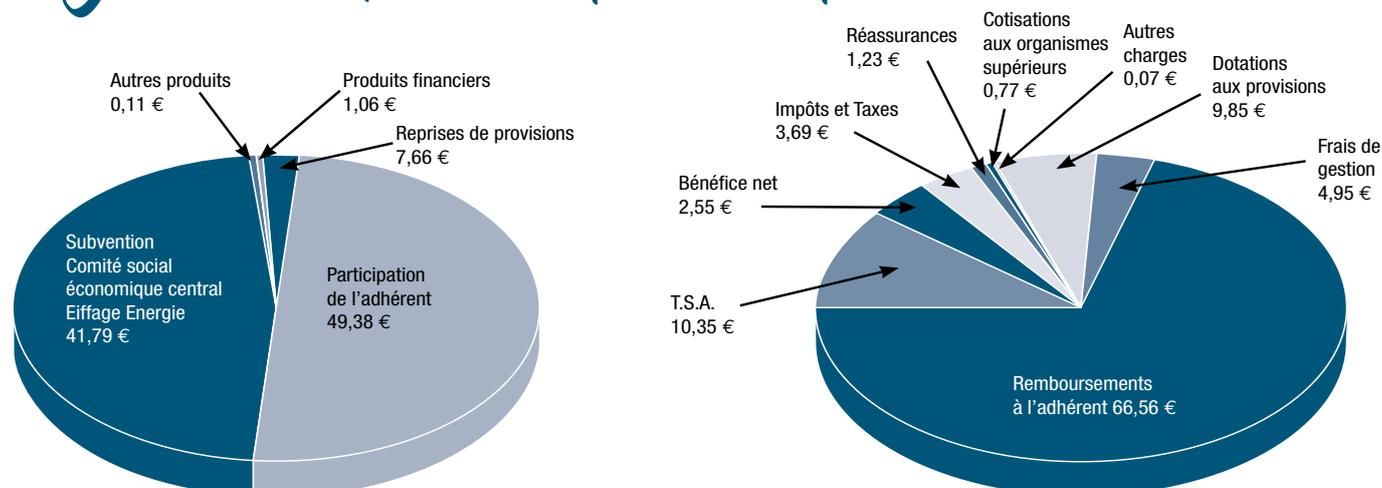
Le principal poste de dépense est celui des prestations. En baisse de près de 10% par rapport à 2019. Le second poste est celui des taxes suivies par celui des provisions.

3 types de provisions :

- Provision pour dépréciation des actifs,
- Provision pour sinistres à payer,
- Provision pour risques d'exigibilité.

Prestations 9191	Cotisations 6819
Frais de gestion 683	Comité social économique central 5771
Réassurances, cotisations 275	Provisions 1057
Impôts et Taxes 1938	Produits financiers 146
Provisions 1360	Produits exceptionnels 15
Charges exceptionnelles 9	
Résultat 352	

## Origine et utilisation de 100€ de recettes



En 2020, les adhérents ont versé en moyenne 49,38 euros et ont perçu 66,56 euros contre 50,78 euros et 77,79 euros en 2019.

## Situation de trésorerie (en euros)

	31/12/2018			31/12/2019			31/12/2020		
<b>COMPTE COURANT ET COMPTE SUR LIVRET</b>									
COMPTES BANCAIRES	77 446,38			70 188,94			451 537,83		
COMPTE SUR LIVRET BANQUE POSTALE	9 997 050,42	10 567 060,95	87,56%	8 076 076,64	8 651 742,47	72,38%	7 678 536,17	8 789 607,55	64,20%
COMPTE COURANT EIFFAGE ENERGIE	452 564,15			465 476,89			619 533,55		
TITRES SUBORDONNES AGRUME	40 000,00			40 000,00			40 000,00		
<b>IMMOBILIER S.C.P.I.</b>									
SCPI PRIMOVIE	749 866,00			1 049 900,00			1 049 900,00		
SCPI LAFFITTE PIERRE	500 090,00	1 249 956,00	10,36%	500 090,00	2 150 416,00	17,99%	1 200 130,00	3 550 456,00	25,93%
SCPI PIERVAL SANTE				300 000,00			1 000 000,00		
SCPI PFO DE PERIAL				300 426,00			300 426,00		
<b>ACTIONS ET OPCVM</b>									
UNIBAIL - PERFORMANCE ACTION		0,00	0,00%		0,00	0,00%	200 000,00	200 000,00	1,46%
<b>OBLIGATIONS</b>									
ALCIS CAPI (Fond Commun de Placement)	250 756,80			250 756,80			250 756,80		
TARN GENERALI		250 756,80	2,08%	600 000,00	1 150 756,80	9,63%	600 000,00	1 150 756,80	8,41%
CLN ITRAXX				300 000,00			300 000,00		
<b>TOTAL</b>	<b>12 067 773,75</b>			<b>11 952 915,27</b>			<b>13 690 820,35</b>		

La trésorerie de la mutuelle a progressé de manière significative en 2020 essentiellement dû au net ralentissement de la consommation causée par la crise sanitaire. Notre politique de placement, avec pour objectif de diversifier notre portefeuille et donc répartir nos risques, a permis de générer des produits financiers encore plus conséquents cette année.

De nouveaux investissements ont été contractés à la fin de l'année 2020 pour plusieurs raisons :

- Augmenter nos avoirs dans les SCPI existantes pour générer des produits financiers plus conséquent,
- Générer de la provision pour risque d'exigibilité de par ces nouveaux investissements pour atténuer le bénéfice attendu et ainsi minorer, voire effacer l'impôt à payer.
- Générer du produit pour l'exercice 2021 par le biais des reprises de provisions pour risque d'exigibilité sur les SCPI détenues.

## Tableau des résultats des 5 derniers exercices (en euros)

	2016	2017	2018	2019	2020
Résultat net de l'exercice	427 951,19	339 554,54	-57 507,60	-457 133,94	351 530,89

Les résultats déclarés au-cours de ces 5 derniers exercices confortent nos réserves et renforcent ainsi notre solvabilité donc notre solidité financière.

ACTIF		2020	2019
A1	Actifs incorporels	0,00	0,00
A2	Placements	12 619 748,97	11 417 249,44
	A2a Terrains et constructions		
	A2b Placements dans entreprises liées et dans entreprises avec lien de participation		
	A2c Autres placements	12 619 748,97	11 417 249,44
	A2d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		
A3	Placements représentant les provisions techniques afférentes aux opérations en unités de comptes	0,00	0,00
A4	Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	0,00	0,00
A5	Part des garants dans les engagements techniques donnés en substitution	0,00	0,00
A6	Créances	747 587,47	1 033 466,43
	A6a Créances nées d'opérations directes et de prises en substitution	1 513,20	2 900,00
	A6aa Cotisations restant à émettre		
	A6ab Autres créances nées d'opérations directes et de prises en substitution	1 513,20	2 900,00
	A6b Créances nées d'opérations de réassurance et de cessions en substitution		
	A6c Autres créances	<b>746 074,27</b>	<b>1 030 566,43</b>
	A6ca Personnel		
	A6cb Etat, organismes sociaux, collectivités publiques	8 146,00	11 475,00
	A6cc Débiteurs divers	737 928,27	1 019 091,43
A7	Autres actifs	473 012,25	97 409,97
	A7a Actifs corporels d'exploitation	21 473,47	27 221,03
	A7b Avoirs en banque, CCP et caisse	451 538,78	70 188,94
A8	Comptes de régularisation - Actif	0,00	0,00
	A8a Intérêts et loyers acquis non échus		
	A8b Frais d'acquisition reportés (Vie)		
	A8c Frais d'acquisition reportés (Non-vie)		
	A8d Autres comptes de régularisation		
A9	Différences de conversion	0,00	0,00
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>13 840 348,69</b>	<b>12 548 125,84</b>
PASSIF		2020	2019
B1	Fonds mutualistes et réserves	<b>11 324 398,91</b>	<b>10 972 868,02</b>
B1.1	Fonds propres	11 324 398,91	10 972 868,02
	B1a Fonds de dotation sans droit de reprise	228 600,00	228 600,00
	B1b ÉCARTS de réévaluation		
	B1c Réserves	10 744 268,02	11 201 401,96
	B1d Report à nouveau		
	B1e Résultat de l'exercice	351 530,89	-457 133,94
B1.2	Autres fonds mutualistes		
B2	Passifs subordonnés		
B3	Provisions techniques brutes	<b>1 783 107,15</b>	<b>1 056 223,29</b>
	B3a Provisions pour cotisations non acquises (Non-vie)		
	B3b Provisions d'assurance vie		
	B3c Provisions pour prestations à payer (Vie)		
	B3d Provisions pour prestations à payer (Non-vie)	1 514 107,15	901 723,29
	B3e Provisions pour participation aux excédents et ristournes (Vie)		
	B3f Provisions pour participation aux excédents et ristournes (Non-vie)	0,00	0,00
	B3g Provisions pour égalisation (Vie)		
	B3h Provisions pour égalisation (Non-vie)	0,00	0,00
	B3i Autres provisions techniques (Vie)		
	B3j Autres provisions techniques (Non-vie)	269 000,00	154 500,00
B4	Provisions techniques des opérations en unités de compte		
B5	Engagements techniques sur opérations données en substitution	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
B6	Provisions pour risques et charges	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
B7	Fonds dédiés		
B8	Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		
B9	Autres dettes	<b>732 842,63</b>	<b>519 034,53</b>
	B9a Dettes nées d'opérations directes et de prises en substitution	172 974,33	71 404,53
	B9b Dettes nées d'opérations de réassurance et de cessions en substitution		
	B9c Dettes envers des établissements de crédit		
	B9d Autres dettes	<b>559 868,30</b>	<b>447 630,00</b>
	B9da Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus		
	B9db Personnel		
	B9dc Etat, organismes sociaux, collectivités publiques		
	B9dd Créiteurs divers	559 868,30	447 630,00
B10	Comptes de régularisation - passif		
B11	Différences de conversion		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>13 840 348,69</b>	<b>12 548 125,84</b>

# Compte de résultat 2020 (en euros)

## I. COMPTE DE RÉSULTAT Résultat technique des opérations Non-vie

	2020			2019	
	Opérations brutes totales (A)	Opérations données en substitution (B)	Cessions et Rétrocessions (C)	Opérations nettes (A - B - C)	Opérations nettes (A)
<b>D1 Cotisations acquises</b> .....	<b>10 991 860,66</b>			<b>10 991 860,66</b>	<b>10 588 862,99</b>
D1a Cotisations.....	10 991 860,66			10 991 860,66	10 588 862,99
D1b Charge des provisions pour cotisations non acquises .....	0,00			0,00	0,00
<b>D2 Produits placements alloués compte non technique</b> .....	<b>27 277,17</b>			<b>27 277,17</b>	<b>4 160,61</b>
<b>D3 Autres produits techniques</b> .....	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>D4 Charge des prestations</b> .....	<b>10 490 761,69</b>			<b>10 490 761,69</b>	<b>10 822 491,38</b>
D4a Prestations et frais payés.....	9 878 377,83			9 878 377,83	10 822 866,36
D4b Charge des provisions pour prestations à payer .....	612 383,86			612 383,86	-374,98
<b>D5 Charges des autres provisions techniques</b> .....	<b>114 500,00</b>			<b>114 500,00</b>	<b>154 500,00</b>
<b>D6 Participation aux résultats</b> .....	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>D7 Frais d'acquisition et d'administration</b> .....	<b>112 791,01</b>			<b>112 791,01</b>	<b>76 684,20</b>
D7a Frais d'acquisition .....	22 380,50			22 380,50	18 030,29
D7b Frais d'administration.....	90 410,51			90 410,51	58 653,91
D7c Commissions reçues réassureurs et garants substitution .....	0,00			0,00	0,00
<b>D8 Autres charges techniques</b> .....	<b>56 307,01</b>			<b>56 307,01</b>	<b>54 082,02</b>
<b>D9 Charge de la provision pour égalisation</b> .....	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RÉSULTAT TECHNIQUE DES OPÉRATIONS NON-VIE</b> .....	<b>244 778,12</b>			<b>244 778,12</b>	<b>-514 734,00</b>

## II. COMPTE DE RÉSULTAT - Compte non technique

	2020	2019
<b>F1 Résultat technique des opérations Non-vie</b> .....	<b>244 778,12</b>	<b>-514 734,00</b>
<b>F2 Résultat technique des opérations Vie</b> .....		
<b>F3 Produits des placements</b> .....	<b>147 418,45</b>	<b>56 899,42</b>
F3a Revenus des placements .....	147 418,45	56 899,42
F3b Autres produits des placements.....	0,00	0,00
F3c Profits provenant de la réalisation des placements.....	0,00	0,00
<b>F4 Produits des placements alloués du compte technique vie</b> .....	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>F5 Charges des placements</b> .....	<b>1 120,77</b>	<b>557,33</b>
F5a Frais de gestion interne et externe des placements et des frais financiers .....	0,00	0,00
F5b Autres charges des placements.....	1 120,77	557,33
F5c Pertes provenant de la réalisation des placements.....	0,00	0,00
<b>F6 Produit des placements transférés au compte technique non-vie</b> .....	<b>27 277,17</b>	<b>4 160,61</b>
<b>F7 Autres produits non techniques</b> .....	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>F8 Autres charges non techniques</b> .....	<b>18 171,10</b>	<b>5 265,36</b>
F8a Charges à caractère social .....	16 182,62	4 958,56
F8b Autres charges non techniques .....	1 988,48	306,80
<b>F9 Résultat exceptionnel</b> .....	<b>5 903,35</b>	<b>10 683,94</b>
F9a Produits exceptionnels .....	14 990,05	10 683,94
F9b Charges exceptionnelles .....	9 086,70	0,00
<b>F10 Impôts sur le résultat</b> .....	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>F11 Solde intermédiaire</b> .....	<b>351 530,89</b>	<b>-457 133,94</b>
<b>F13 Engagements à réaliser sur ressources affectées</b> .....	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>F14 Résultat de l'exercice</b> .....	<b>351 530,89</b>	<b>-457 133,94</b>

# Bilan au 31 décembre 2020

(en euros)

## ACTIF

	2019	2020	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
5081000 LOGICIEL INFORMATIQUE	1 380,00	1 380,00	
5804000 AMORTISSEMENT LOGICIEL INFORMATIQUE	-1 380,00	-1 380,00	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉS</b>			
5101000 FNMF FONDS D'INTERVENTION	10 132,83	10 132,83	
5101900 PROVISION POUR DÉPRÉCIATION FONDS S.F.G.	-1 023,42	-1 013,28	
5102000 DÉPÔTS SYNDICATS DE PHARMACIENS	5 757,70	0,00	
5102008 FONDS DE GARANTIE - CRÉDIT COOPÉRATIF	12 353,92	12 353,92	
<b>PLACEMENTS</b>			
230202 TITRES SUBORDONNÉS AGRUME	40 000,00	40 000,00	
230204 SCPI PRIMOVIE	1 049 900,00	1 049 900,00	
230205 ALCIS CAPI	250 756,80	250 756,80	
230206 SCPI LAFFITTE PIERRE	500 090,00	1 200 130,00	
230207 SCPI PIERVAL SANTE	300 000,00	1 000 000,00	
230208 SCPI PFO DE PERIAL	300 426,00	300 426,00	
230209 EMTN - TARN GENERALI	600 000,00	600 000,00	
230210 CLN ITRAXX	300 000,00	300 000,00	
230211 UNIBAIL - PERFORMANCE ACTION	0,00	200 000,00	
<b>TOTAL I</b>	<b>3 368 393,83</b>	<b>4 962 686,27</b>	<b>4 962 686,27</b>
<b>CRÉANCES D'EXPLOITATION</b>			
<b>COTISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS</b>			
4186000 COTISATIONS INACTIFS A RECEVOIR	2 900,00	1 513,20	
<b>AUTRES CRÉANCES</b>			
409100 FOURNISSEURS - ACOMPTES VERSES	4 881,60	1 896,15	
4687200 INTERETS A RECEVOIR	14 339,25	49 592,95	
4688000 CHARGES PAYEES D'AVANCE	45 338,06	51 831,03	
4730000 PRESTATIONS PAYEES	0,00	15 074,59	
<b>CRÉANCES DIVERSES</b>			
4470000 CVAE A RECEVOIR	11 475,00	8 146,00	
463000 COMPTE COURANT FINANCIER EIFFAGE ENERGIE	465 476,89	619 533,55	
4740000 COMITÉ CENTRAL - PART PATRONALE A RECEVOIR	489 055,63	0,00	
<b>DISPONIBILITÉS</b>			
5140000 COMPTE CHÈQUE POSTAL PARIS	70 187,99	451 537,83	
5172000 LIVRET- BANQUE POSTALE	8 076 076,64	7 678 536,17	
5300000 CAISSE	0,95	0,95	
<b>TOTAL II</b>	<b>9 179 732,01</b>	<b>8 877 662,42</b>	<b>8 877 662,42</b>
	<b>12 548 125,84</b>		<b>13 840 348,69</b>

## PASSIF

	2019	2020	
<b>RÉSERVES</b>			
1021000 FONDS D'ÉTABLISSEMENT	228 600,00	228 600,00	
1063000 FONDS DE RÉSERVE	11 201 401,96	10 744 268,02	
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
1200000 RÉSULTAT	-457 133,94	351 530,89	
<b>TOTAL I</b>	<b>10 972 868,02</b>	<b>11 324 398,91</b>	<b>11 324 398,91</b>
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
4010000 FOURNISSEURS	8 514,33	13 368,83	
<b>DETTES POUR PRESTATIONS À PAYER</b>			
4086100 PRESTATIONS A PAYER	4 118,85	3 166,88	
3322000 PROVISIONS DOSSIERS NON PARVENUS	901 723,29	1 089 817,15	
3723000 PROVISIONS POUR RISQUES D'EXIGIBILITÉ	154 500,00	269 000,00	
<b>DETTES DIVERSES</b>			
<b>AUTRES DETTES</b>			
4686000 FRAIS BANCAIRES A PAYER	2 432,23	2 493,75	
468620 FRAIS DE GESTION NOÉMIE ET T.P. A PAYER	6 367,13	7 275,70	
4686300 AFFRANCHISSEMENT A PAYER	1 149,36	917,52	
4686400 CHARGES DIVERSES A PAYER	46 553,53	142 782,90	
4431000 CONTRIBUTION T.S.A. A PAYER	350 520,00	359 174,00	
4686430 PARTICIPATION ORGANISMES DE SANTE A PAYER	97 110,00	87 034,00	
4686440 TAXE COVID A PAYER	0,00	424 290,00	
4440000 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES A PAYER	0,00	0,00	
4470000 CVAE A PAYER	0,00	6 275,00	
4478200 TAXE SUR LES EXCÉDENTS A PAYER	0,00	2 083,00	
4740000 COTISATIONS PART PATRONALE A PAYER	0,00	99 582,30	
4541155 CAPITAUX DÉCÈS A REVERSER	0,00	5 720,00	
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>			
<b>COTISATIONS PERÇUES D'AVANCE</b>			
4876000 COTISATIONS INACTIFS PERÇUES D'AVANCE	2 269,10	2 968,75	
<b>TOTAL II</b>	<b>1 575 257,82</b>	<b>2 515 949,78</b>	<b>2 515 949,78</b>
	<b>12 548 125,84</b>	<b>13 840 348,69</b>	

## CHARGES

	2019	2020	
<b>PRESTATIONS BRUTES</b> .....			<b>9 191 422,31</b>
96562010 HONORAIRES MÉDICAUX .....	696 149,74	581 505,28	
96562020 ACTES DE CHIRURGIE .....	568 803,37	465 360,73	
96562021 FORFAIT P.A.T. ....	48 720,00	38 940,00	
96562030 RADIOLOGIE .....	239 855,98	211 792,69	
96562040 ANALYSES .....	261 755,24	250 513,83	
96562050 SOINS DENTAIRES .....	166 297,68	160 146,59	
96562060 PROTHÈSES DENTAIRES .....	1 690 359,94	1 591 263,05	
96562062 ORTHODONTIE .....	477 847,67	443 163,22	
96562070 AUXILIAIRES MÉDICAUX .....	431 185,78	358 733,92	
96562080 SOINS EXTERNES A L'HÔPITAL .....	138 056,53	110 545,38	
96562100 HOSPITALISATION .....	483 177,60	408 290,45	
96562101 CHAMBRE PARTICULIÈRE .....	425 864,92	354 964,01	
96562102 FRAIS ACCOMPAGNANT .....	831,80	811,54	
96562120 PHARMACIE .....	1 246 870,94	1 163 285,20	
96562131 ORTHOPÉDIE .....	656 189,98	630 608,14	
96562133 OPTIQUE .....	2 096 868,85	1 947 254,59	
96562180 CURES THERMALES .....	23 182,41	11 899,04	
96562190 TRANSPORTS .....	48 120,57	39 874,92	
96562210 VACCINS ANTI-GRIPPE .....	888,93	1 245,15	
96562250 FORFAIT JOURNALIER .....	385 230,00	304 790,00	
96562260 SOINS DIVERS .....	105 980,31	100 251,96	
<b>PRESTATIONS NETTES</b> .....	<b>10 192 238,24</b>	<b>9 175 239,69</b>	<b>9 175 239,69</b>
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>			
96568100 SECOURS EXCEPTIONNELS .....	3 220,00	1 600,00	
96568160 PRESTATIONS VERSÉES - CMU .....	1 738,56	14 582,62	
	<b>4 958,56</b>	<b>16 182,62</b>	<b>16 182,62</b>
<b>CONSUMMATIONS DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS</b> .....			<b>324 327,49</b>
9606400 FOURNITURES ET IMPRIMES .....	11 976,13	13 898,57	
9606430 IMPRIMES ASSEMBLÉE GÉNÉRALE .....	12 298,00	7 960,80	
	<b>24 274,13</b>	<b>21 859,37</b>	<b>21 859,37</b>
9611300 SÉCURITÉ SOCIALE NOÉMIE .....	22 551,58	22 662,55	
9611400 GESTION DU TIERS-PAYANT .....	6 251,09	6 486,65	
9611500 FRAIS INFORMATIQUE et MAINTENANCE .....	75 801,28	62 850,07	
9616620 URSSAF ADMINISTRATEURS .....	504,00	580,00	
9616640 CONTRIBUTION ACPR .....	2 405,25	2 435,44	
9622000 HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	14 500,80	16 399,32	
9622200 HONORAIRES EXPERT-COMPTABLE .....	10 155,08	8 609,26	
9622300 HONORAIRES CONSEIL ET AUDIT .....	50 630,45	50 566,65	
9625100 FRAIS DE RÉUNION DE BUREAU .....	1 133,57	610,64	
9625110 DÉPLACEMENT et MISSIONS CONSEIL ADMINISTRATION .....	28 084,59	21 487,71	
9625120 DÉPLACEMENT et MISSIONS SERVICE ADMINISTRATIF .....	13 835,14	1 393,93	
9613250 FRAIS DE VÉHICULE .....	235,37	0,00	
9625141 DÉPLACEMENT et MISSIONS COMITÉ D'AUDIT .....	1 031,66	375,30	
9625150 FRAIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE .....	16 671,23	1 100,51	
9626000 FRAIS DE POSTES ET DE TELECOM .....	64 249,74	61 282,28	
9628210 FRAIS DE FORMATION DES ADMINISTRATEURS .....	0,00	1 400,00	
9628220 FRAIS DE FORMATION DU SERVICE ADMINISTRATIF .....	2 400,70	0,00	
9628700 FRAIS DE ROUTAGE .....	21 954,66	17 286,31	
9636000 FRAIS BANCAIRES .....	28 383,88	26 941,50	
	<b>360 780,07</b>	<b>302 468,12</b>	<b>302 468,12</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b> .....			<b>359 232,25</b>
9621000 APPOINTEMENTS ET CHARGES .....	162 168,47	359 232,25	
9621010 PERSONNEL INTÉrimAIRE .....	7 405,09	0,00	
	<b>169 573,56</b>	<b>359 232,25</b>	<b>359 232,25</b>
<b>COTISATIONS AUX ORGANISMES</b> .....			<b>105 998,38</b>
9658111 COTISATIONS FÉDÉRALES FNMf .....	45 182,88	42 516,20	
9658113 COTISATIONS GIE SESAME-VITALE .....	1 854,60	1 892,00	
9658114 COTISATIONS UGM SERVICES .....	17 590,00	16 850,00	
9658116 COTISATIONS SYSTÈME FÉDÉRAL GARANTIE .....	36,48	30,40	
9658117 COTISATIONS VVv PARTENARIAT .....	53 175,33	44 709,78	
	<b>117 839,29</b>	<b>105 998,38</b>	<b>105 998,38</b>
<b>CHARGES DIVERSES</b> .....			<b>1 868 894,43</b>
963511 CONTRIBUTION VALEUR AJOUTÉE (CVAE) .....	-11 164,00	6 275,00	
9636500 TAXE SUR LES EXCÉDENTS .....	0,00	2 083,00	
968640 DOTATIONS AUX PROVISIONS DEPREC. ACTIFS .....	1 023,42	1 013,28	
9686500 DOT. AUX PROVISIONS POUR RISQUES D'EXIGIBILITÉ .....	154 500,00	269 000,00	
9686310 DOTATIONS PROVISIONS PRESTATIONS A PAYER .....	901 723,29	1 089 817,15	
969520 CONTRIBUTION FONCIÈRE (C.F.E.) .....	2 822,00	2 763,00	
9695300 FORFAIT PATIENTÈLE MÉDECINS TRAITANTS .....	97 110,00	73 653,00	
9695500 TAXE COVID .....	0,00	424 290,00	
	<b>1 146 014,71</b>	<b>1 868 894,43</b>	<b>1 868 894,43</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b> .....			<b>9 086,70</b>
9678800 CHARGES EXCEPTIONNELLES .....	0,00	9 086,70	
	<b>0,00</b>	<b>9 086,70</b>	<b>9 086,70</b>
<b>SOLDE CRÉDITEUR AVANT IMPÔTS</b> .....			<b>351 530,89</b>
9695000 RÉSULTAT NET .....	-457 133,94	351 530,89	
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES .....	0,00	0,00	
(après imputation des déficits antérieurs)			
	<b>11 558 544,62</b>	<b>12 210 492,45</b>	<b>12 210 492,45</b>

## PRODUITS

### COTISATIONS

PRODUITS STATUTAIRES HORS TAXE.....

COTISATIONS STATUTAIRES T.T.C. ....

COTISATIONS ADHÉRENTS ACTIFS T.T.C.

7560001 COTISATIONS ACTIFS.....

COTISATIONS ADHÉRENTS INACTIFS T.T.C.

7561100 COTISATIONS INACTIFS.....

PARTICIPATION ENTREPRISES T.T.C.

7571200 EIFPAGE ENERGIE pour Ex- Filiales.....

PARTICIPATION COMITÉS ENTREPRISES T.T.C. ....

7571300 COMITÉ SOCIAL ÉCONOMIQUE CENTRAL E.E.S. ....

A =

COTISATIONS RÉASSURANCES .....

9657210 CAISSE AUTONOME VIE DÉCÈS .....

9658130 COTISATIONS ASSISTANCE .....

B =

PRODUITS STATUTAIRES NETS T.T.C. .... C = A - B

TAXES .....

7010000 CONTRIBUTION T.S.A.....

D =

PRODUITS STATUTAIRES HORS TAXE .....

PRODUITS D'EXPLOITATION .....

PROVISIONS

7868120 REPRISE SUR PROVISION PRESTATIONS À PAYER .....

PRODUITS FINANCIERS .....

PROVISIONS

7868130 REPRISE SUR PROVISION DÉPRÉCIATION ACTIF.....

7868500 REPRISE PROVISION POUR RISQUES D'EXIGIBILITÉ .....

AUTRES PRODUITS

7681000 INTÉRÊTS EMTN - TARN GENERALI .....

7681100 INTÉRÊTS SCPI PIERVAL SANTE .....

7681200 INTÉRÊTS SCPI PFO DE PERIAL.....

7684000 INTÉRÊTS SCPI LAFFITTE PIERRE.....

7685000 INTÉRÊTS COURUS ET NON ECHUS.....

7686000 INTÉRÊTS TITRES SUBORDONNES .....

7687000 COMPTE SUR LIVRET BANQUE POSTALE .....

7688000 INTÉRÊTS SCPI PRIMOVIE .....

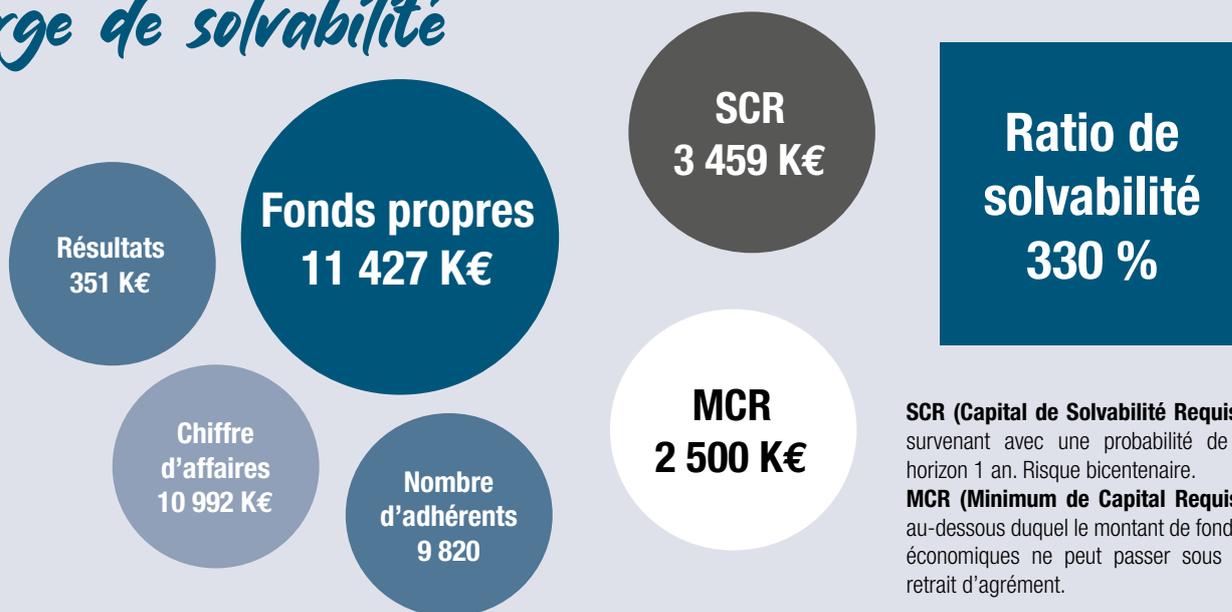
PRODUITS EXCEPTIONNELS .....

7780000 PRODUITS EXCEPTIONNELS .....

9757240 CAPITAUX DÉCÈS.....

	2019	2020	
			10 991 860,66
		6 819 429,46	
7560001 COTISATIONS ACTIFS.....	4 689 453,30	4 711 612,34	
7561100 COTISATIONS INACTIFS.....	1 958 868,19	2 102 029,97	
	<b>6 648 321,49</b>	<b>6 813 642,31</b>	
7571200 EIFPAGE ENERGIE pour Ex- Filiales.....	7 585,90	5 787,15	
	<b>7 585,90</b>	<b>5 787,15</b>	
7571300 COMITÉ SOCIAL ÉCONOMIQUE CENTRAL E.E.S. ....	5 482 827,00	5 771 361,00	5 771 361,00
	<b>5 482 827,00</b>	<b>5 771 361,00</b>	
	<b>12 138 734,39</b>	<b>12 590 790,46</b>	
			-169 943,80
9657210 CAISSE AUTONOME VIE DÉCÈS .....	-91 561,20	-93 853,92	
9658130 COTISATIONS ASSISTANCE .....	-74 345,20	-76 089,88	
	<b>-165 906,40</b>	<b>-169 943,80</b>	
	<b>11 972 827,99</b>	<b>12 420 846,66</b>	
			-1 428 986,00
7010000 CONTRIBUTION T.S.A.....	-1 383 965,00	-1 428 986,00	
	<b>-1 383 965,00</b>	<b>-1 428 986,00</b>	
	<b>10 588 862,99</b>	<b>10 991 860,66</b>	
			901 723,29
7868120 REPRISE SUR PROVISION PRESTATIONS À PAYER .....	902 098,27	901 723,29	
	<b>902 098,27</b>	<b>901 723,29</b>	
			301 918,45
7868130 REPRISE SUR PROVISION DÉPRÉCIATION ACTIF.....	1 149,06	1 023,42	
7868500 REPRISE PROVISION POUR RISQUES D'EXIGIBILITÉ .....	0,00	154 500,00	
	<b>1 149,06</b>	<b>155 523,42</b>	
7681000 INTÉRÊTS EMTN - TARN GENERALI .....	0,00	18 978,00	
7681100 INTÉRÊTS SCPI PIERVAL SANTE .....	1 262,40	15 062,40	
7681200 INTÉRÊTS SCPI PFO DE PERIAL.....	0,00	8 708,00	
7684000 INTÉRÊTS SCPI LAFFITTE PIERRE.....	4 361,25	24 117,05	
7685000 INTÉRÊTS COURUS ET NON ECHUS.....	5 309,45	35 253,70	
7686000 INTÉRÊTS TITRES SUBORDONNES .....	300,00	300,00	
7687000 COMPTE SUR LIVRET BANQUE POSTALE .....	9 026,22	2 459,53	
7688000 INTÉRÊTS SCPI PRIMOVIE .....	35 491,04	41 516,35	
	<b>55 750,36</b>	<b>146 395,03</b>	
			14 990,05
7780000 PRODUITS EXCEPTIONNELS .....	10 683,94	14 990,05	
9757240 CAPITAUX DÉCÈS.....	0,00	0,00	
	<b>10 683,94</b>	<b>14 990,05</b>	
	<b>11 558 544,62</b>		<b>12 210 492,45</b>

## Marge de solvabilité



**SCR (Capital de Solvabilité Requis) :** Perte survenant avec une probabilité de 0,5% à horizon 1 an. Risque bicentenaire.

**MCR (Minimum de Capital Requis) :** Seuil au-dessous duquel le montant de fonds propres économiques ne peut passer sous peine de retrait d'agrément.

**Le ratio de solvabilité au titre de l'année 2020 est de 330%. En baisse par rapport à l'exercice 2019 compte tenu de l'augmentation du SCR et du changement de méthode de calcul.**

Si on adopte la nouvelle méthode de calcul à l'exercice 2019, le ratio serait identique à celui de 2020.

Cette modification a un impact significatif sur le SCR car il vise à reclasser le dépôt en « compte sur livret » en risque de marché, alors qu'il était jusqu'à l'an passé soumis au risque de contrepartie.

Autrement dit, ce dépôt n'est plus seulement pénalisé en risque de contrepartie mais en risque de taux, spread et de concentration. C'est sur ce dernier module que le risque de la Mutuelle évolue fortement.

A savoir que la solidité financière de notre organisme n'est pas remise en cause suite à ce changement.

## Budget prévisionnel 2021 (en K euros)

Après la présentation détaillée de l'exercice 2020, nous vous présentons le budget prévisionnel établi pour 2021.

DÉPENSES	RÉALISÉ 2018	RÉALISÉ 2019	PRÉVISIONS 2020	RÉALISÉ 2020	ÉCARTS 2020 sur prévisions	PRÉVISIONS 2021
PRESTATIONS	9 922	10 197	10 240	9 191	-1 049	10 250
FRAIS GÉNÉRAUX	698	554	798	684	-114	739
RÉASSURANCES	145	166	168	170	2	170
COTISATIONS ORGANISMES	82	118	99	106	7	106
T.S.A. (C.M.U.)	1 371	1 384	1 473	1 429	-44	1 458
IMPÔTS ET TAXES	56	89	95	509	414	232
PROVISIONS	-159	155	0	303	303	50
RÉSULTAT NET	-57	-457	0	352	352	-128
IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>12 058</b>	<b>12 206</b>	<b>12 873</b>	<b>12 743</b>	<b>-130</b>	<b>12 877</b>

RECETTES	RÉALISÉ 2018	RÉALISÉ 2019	PRÉVISIONS 2020	RÉALISÉ 2020	ÉCARTS 2020 sur prévisions	PRÉVISIONS 2021
COTISATIONS	6 543	6 656	7 013	6 819	-194	6 984
COMITÉ CENTRAL et COMITÉS	5 431	5 483	5 760	5 771	11	5 738
PRODUITS FINANCIERS	65	56	100	146	46	155
DIVERS	19	11	0	6	6	0
<b>TOTAL</b>	<b>12 058</b>	<b>12 206</b>	<b>12 873</b>	<b>12 743</b>	<b>-130</b>	<b>12 877</b>

Le Budget Prévisionnel 2021 affiche une hausse significative du poste « Prestations » par rapport au réalisé de l'année 2020 car nous nous attendons à un retour à la normale de la consommation avec, probablement un rattrapage de certains soins. Les autres postes ont été maintenus à un niveau équivalent à celui du « réalisé » de l'année 2020.

## Informations obligatoires prévues par l'article L 114-17 du Code de la mutualité

Prise de participation	Néant
Étendu du groupe auquel appartient la mutuelle	N'appartient à aucun groupe
Indemnité des administrateurs	Néant
Rémunération des dirigeants	Néant
Transfert financier	Néant
Conventions réglementées	Néant

## Liste des mandats et fonctions exercés par chacun des administrateurs

Nom	Prénom	Date de Naissance	Fonctions	Autres mandats mutualistes
MAITRE	Delphine	31/03/1983	Présidente - Membre du bureau	Présidente de VVY Partenariat
PENEL-CAPELLE	Valéry	19/09/1950	Vice-Président - Membre du bureau Fonction clé Actuarielle	Néant
QUERE	Laurence	19/08/1967	Secrétaire - Membre du bureau	Néant
NERO	Alain	03/08/1967	Secrétaire adjoint Membre du bureau	Néant
MORIN	Joël	22/12/1958	Trésorier - Membre du bureau Membre du Comité d'audit	Néant
GROSSET	Michèle	17/06/1955	Trésorière adjointe - Membre du bureau Membre du Comité d'audit	Néant
BRIAIS	Victor	28/10/1954	Administrateur	Néant
BURGHGRAEVE	Bernard	25/04/1959	Administrateur - Membre du bureau Fonction clé Vérification de la conformité	Néant
CAPITAINE	Alain	27/01/1960	Administrateur Fonction clé Gestion des risques	Néant
CYRILLE	Rodrigue	03/02/1963	Administrateur	Néant
DAVID	Yves	23/09/1953	Administrateur	Néant
DEMANGEL	Jérôme	29/07/1979	Administrateur	Néant
FLINOIS	Yves	07/03/1955	Administrateur	Néant
FREGNACQ	Jérôme	23/09/1978	Administrateur - Membre du bureau Membre du Comité d'audit	Néant
GRUNER	Pascal	26/08/1968	Administrateur - Membre du bureau Membre du Comité d'audit	Néant
LE GAL	Alain	30/10/1952	Administrateur	Néant
LETORT	Gilles	11/08/1958	Administrateur Fonction clé Audit interne	Néant
MATHELIER	Jean-Pierre	18/04/1957	Administrateur	Néant
RAMDANI	Aïsa	27/08/1962	Administrateur	Néant
THILLET	Patrice	02/05/1961	Administrateur	Néant

## Composition du service administratif

DEKKALI	Mohamed	Directeur administratif
CARPENTIER	Nathalie	Gestionnaire frais de santé
DESENNE	Cécile	Gestionnaire frais de santé
LANNELONGUE	Virginie	Gestionnaire frais de santé
LE MEUR	Sandrine	Gestionnaire frais de santé

# Rapport du Comité d'audit pour l'exercice 2020

Pour rappel, un **Comité d'audit** est en place au sein de la Mutuelle Santé Eiffage Energie depuis 2018. Sous la responsabilité du Conseil d'administration, ses **principales missions** sont :

- De produire et mettre à jour une **politique d'Audit Interne**,
- D'évaluer l'efficacité du **système de contrôle interne et de gouvernance**,
- D'établir et de mettre en œuvre un **programme d'audit**,
- De rapporter au Conseil d'administration les **constats et recommandations** associées,
- De s'assurer de la **mise en œuvre des actions** engagées suite à ses recommandations,
- De conduire, si nécessaire, des **audits non prévus dans le programme** d'audit.

Les membres de ce comité qui ont suivi la formation « Audit Interne selon Solvabilité 2 » ont également été **désignés « auditeurs internes »** par le Conseil d'administration.

**Pour l'exercice 2020**, le Comité d'audit s'est réuni à plusieurs reprises :

- Afin d'**examiner les résultats des travaux d'audit internes** effectués sur 2020 et 2021.

Ces travaux ont été menés conformément au programme triennal adopté par le Conseil d'administration, avec un focus sur :

- Les activités opérationnelles du service administratif,
- La fonction clé Gestion des Risques,
- Le suivi des actions engagées suite aux recommandations de l'ACPR,
- La mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données,
- La maîtrise des prestations informatiques externalisées.

Dans le contexte de crise sanitaire, le Comité d'audit a également examiné et fait des recommandations par rapport à la continuité d'activités au sein de la Mutuelle.

- Afin d'**examiner les comptes et le rapport de gestion du Commissaire aux comptes** de l'exercice 2020. Ces derniers ont certifié que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Mutuelle Santé Eiffage Energie à la fin de cet exercice.

Une **synthèse de ses travaux** a été présentée au Conseil d'administration du 5 mars 2021.

2021  
PRINTEMPS-ÉTÉ



ASSOCIATION  
CC3E

Inscrivez-vous sur  
le site de l'association  
[www.association-cc3e.com](http://www.association-cc3e.com)  
voir les modalités d'inscription page 3



**SALARIES ET RETRAITES EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES**  
Inscriptions et Tarifs auprès de l'Association CCE Eiffage Energie  
Nous contacter au **01 55 87 52 79** ou **06 60 86 50 93**  
Notre site : [www.association-cc3e.com](http://www.association-cc3e.com)

